

BIENVENUE À LA CRÈCHE



CADET BRETELLE

Crèche parentale
101 rue Bossuet
69006 Lyon
09 54 81 28 38
cadet-bretelle@hotmail.fr

Ce guide a pour objectif de vous présenter notre crèche,
son fonctionnement, ses valeurs et l'engagement
qu'implique une crèche parentale.

Nous espérons qu'il vous aidera à mieux comprendre
notre projet et à vous projeter dans cette aventure
collective.

INFORMATIONS PRATIQUES

Crèche parentale Cadet Bretelle - Association loi 1901

Capacité d'accueil : La crèche accueille jusqu'à 16 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans, dans le respect de l'autorisation délivrée par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Horaires d'ouverture : La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

Fermetures annuelles

La structure est généralement fermée :

- quatre semaines au mois d'août,
- une semaine pendant les vacances de Noël,
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension.

Les dates précises sont communiquées aux familles en début d'année.

Autorité de contrôle

La crèche fonctionne sous le contrôle des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Métropole de Lyon.

Partenaires institutionnels

La structure bénéficie notamment du soutien de :

- la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône (CAF) dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU),
- la Ville de Lyon.

SOMMAIRE

- 1. QU'EST CE QU'UNE CRÈCHE PARENTALE ?**
- 2. L'HISTOIRE DE CADET BRETTELLE**
- 3. LES VALEURS DE NOTRE CRÈCHE**
- 4. NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE**
- 5. LA PLACE DES PARENTS**
- 6. LE FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN**
- 7. L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE**
- 8. LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES**
- 9. PARTICIPATION FINANCIÈRE**
- 10. INSCRIPTION ET ADMISSION**
- 11. CLOTURE**

I. QU'EST CE QU'UNE CRÈCHE PARENTALE ?

Une crèche parentale est une **structure d'accueil collectif** gérée par une association de parents, en collaboration étroite avec des professionnels de la petite enfance.

À la différence d'une crèche municipale ou privée, les familles ne sont pas seulement usagères : elles sont **membres de l'association** et **participent activement** à la vie et au fonctionnement de la structure.

Concrètement, cela signifie que les parents :

- assurent des permanences régulières au sein de la crèche, aux côtés des professionnels ;
- participent à l'organisation et à la gestion de l'association
- s'impliquent dans les réflexions autour du projet éducatif et de la vie collective.

Ce modèle repose sur un principe fondamental : la **coéducation**. Parents et professionnels travaillent ensemble, dans un **dialogue constant**, afin d'offrir aux enfants un cadre cohérent, sécurisant et respectueux de leurs besoins.

La présence active des parents favorise :

- une meilleure connaissance du quotidien de l'enfant,
- une **continuité entre la maison et la crèche**,
- un **climat de confiance** au sein de la structure.

Une crèche parentale demande un **engagement réel** de la part des familles. En retour, elle offre une expérience humaine riche, une proximité unique avec l'équipe et une participation directe à la vie collective.

À la crèche Cadet Bretelle, cet engagement est au **cœur de notre fonctionnement** depuis 1988. Il constitue la force et la singularité de notre projet.

2. L'HISTOIRE DE CADET BRETELLE

La crèche parentale Cadet Bretelle est née en 1988 de l'initiative de parents du quartier qui, face au manque de solutions de garde, ont choisi de s'organiser collectivement. En mettant en commun leur énergie et leur confiance, ils ont commencé à garder leurs enfants à tour de rôle. De cette dynamique solidaire est née une structure associative encadrée par des professionnels de la petite enfance.

Aujourd'hui encore, l'esprit fondateur demeure : une coopération active entre parents et professionnels, au service du bien-être et du développement des enfants.

La crèche Cadet Bretelle est avant tout un lieu de vie, de rencontres et de partage, où chaque enfant peut grandir à son rythme dans un environnement sécurisant, stimulant et bienveillant.

Ce guide a pour objectif de vous accompagner dans la découverte du fonctionnement de la crèche, de ses valeurs et de son organisation. Il vous aidera à comprendre la place essentielle des familles et le rôle de chacun dans cette aventure collective.

3. LES VALEURS DE NOTRE CRÈCHE

La crèche parentale est avant tout un lieu de vie, de rencontre et de coopération. Notre fonctionnement repose sur des valeurs fortes qui orientent nos choix et nos pratiques au quotidien.

Chaque enfant est une personne à part entière. Nous respectons son rythme, ses besoins, ses émotions et son développement. Nous considérons l'enfant comme acteur de ses découvertes, capable d'expérimenter, d'essayer et de progresser à son propre rythme.

Parents et professionnels travaillent ensemble dans un esprit de confiance et de dialogue. La communication quotidienne permet d'assurer une continuité entre la maison et la crèche. Chacun apporte son regard et son expérience au service du bien-être de l'enfant.

Nous accordons une attention particulière à la qualité des relations. L'adulte est présent pour accompagner, rassurer et poser un cadre clair et sécurisant. L'écoute et le respect sont au cœur de nos échanges, entre adultes comme avec les enfants.

La vie en collectivité est une richesse. Les enfants apprennent progressivement à partager, attendre, coopérer et respecter des règles communes. La diversité des familles et des parcours est une force que nous valorisons.

En tant que crèche parentale, notre projet repose sur l'implication des familles. Cette participation active contribue à créer un environnement chaleureux, solidaire et cohérent pour les enfants.

4. NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Notre projet pédagogique s'inscrit dans la continuité de nos valeurs. Il vise à favoriser l'autonomie de l'enfant dans un cadre sécurisant et adapté à son rythme.

L'autonomie se construit progressivement à travers les gestes simples de la vie quotidienne :

- reconnaissance de son casier,
- apprentissage progressif de l'habillage,
- accès libre à des jeux adaptés aux capacités de chacun,
- participation à la vie collective.

L'enfant est encouragé à essayer, expérimenter et recommencer.

L'adulte accompagne sans faire à sa place.

Les bébés sont installés sur le dos afin qu'ils puissent découvrir et développer leurs capacités motrices par eux-mêmes : se retourner, ramper, s'asseoir, se déplacer.

Lors des séances de gymnastique proposées aux plus grands (mardis et jeudis matin), les professionnels accompagnent les mouvements sans les initier à la place de l'enfant. L'objectif est de soutenir la confiance en soi et le plaisir de bouger.

La collectivité est un espace d'apprentissage à part entière. Nous accompagnons les enfants vers :

- la socialisation,
- les échanges entre pairs,
- le respect des règles communes,
- le partage et la coopération.

Chaque année, un thème guide les activités de la crèche. Après le voyage, les animaux du monde, la fête ou les régions de France, nous explorons cette année la nature et ses saisons.

Ce fil conducteur nourrit les ateliers, les lectures, les créations et les sorties.

5. LA PLACE DES PARENTS

À la crèche Cadet Bretelle, les parents occupent une place essentielle. En rejoignant la crèche, vous devenez membre actif de l'association et participez pleinement à sa vie.

Cet engagement fait partie intégrante du projet : il permet de créer un environnement cohérent, chaleureux et sécurisant pour les enfants.

Comment cet engagement se traduit-il au quotidien ?

Les permanences :

Chaque famille assure une permanence de 4 heures par semaine, en présence des professionnels. Ces permanences ont principalement une dimension logistique et organisationnelle.

Les parents participent notamment à l'intendance quotidienne :
gestion du lave-vaisselle et du linge (machines, pliage),
préparation et mise en place du couvert,
rangement et maintien d'un environnement propre et fonctionnel.

Cette contribution est essentielle : elle permet aux professionnels de se consacrer pleinement à l'accompagnement des enfants.

Les parents ne sont jamais seuls responsables du groupe. L'équipe professionnelle reste garante du cadre éducatif, pédagogique et sécuritaire.

Les permanences sont aussi un moment privilégié pour observer la vie du groupe et mieux comprendre le quotidien de son enfant. Les parents qui le souhaitent peuvent proposer une activité (lecture, atelier créatif, comptine, partage d'une passion...), en concertation avec l'équipe.

Ces temps sont avant tout des moments de coopération et d'échange, qui renforcent la cohérence entre la maison et la crèche.

- Les réunions

La participation aux réunions est **indispensable au bon fonctionnement de l'association.**

Une réunion collective est organisée tous les premiers mardis du mois.

Elle permet :

- de prendre les décisions nécessaires à la gestion de la crèche,
- d'échanger sur les projets en cours,
- d'aborder les questions pédagogiques ou organisationnelles,
- de maintenir un dialogue transparent entre toutes les familles.

La présence de chacun contribue à la **cohérence et à la qualité du projet.**

- Le grand ménage

Chaque famille participe également à un grand ménage annuel, moment collectif et convivial permettant d'entretenir et d'améliorer l'espace de vie des enfants.

Le fonctionnement parental demande du temps et de l'organisation. Il peut paraître exigeant, notamment au début. Le modèle parental repose sur la participation active de toutes les familles. L'implication régulière de chacun est indispensable pour garantir la qualité d'accueil et l'équilibre de la structure.

Cet engagement est la richesse de Cadet Bretelle. Il crée des liens durables entre les familles et offre aux enfants un environnement porté par une communauté impliquée et bienveillante.

6. LE FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN

La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h15, selon les horaires définis dans le **contrat d'accueil** signé avec chaque famille. Le respect de ces horaires est essentiel afin de garantir une **organisation sereine** et un **cadre stable** pour les enfants comme pour l'équipe.

La crèche cadet bretelle accueille jusqu'à **17 enfants** âgés de **2 mois et demi à 4 ans**.

L'entrée en crèche constitue une **étape importante**, tant pour l'enfant que pour ses parents. Une **période d'adaptation progressive** est organisée afin de permettre à l'enfant de découvrir les lieux, les adultes et le groupe en douceur, aux parents de faire connaissance avec l'équipe, et d'installer une **relation de confiance**. Le rythme et la durée de cette adaptation sont ajustés en fonction des **besoins de chaque enfant**, afin que cette transition se fasse le plus sereinement possible.

Les repas sont des temps de convivialité et d'apprentissage. Les enfants mangent selon leur **rythme** et leur appétit. Nous encourageons **l'autonomie** (tenir sa cuillère, boire au verre, participer au rangement...).

Les modalités pratiques (gestion des allergies, régimes spécifiques) sont précisées lors de l'inscription et rediscutées avec les professionnels lors de l'adaptation. Les repas sont fournis par un traiteur, Goodchou, qui privilégie exclusivement des produits biologiques.

Le respect du rythme de sommeil de chaque enfant constitue une **priorité**.

Chaque enfant est couché selon ses besoins. Les plus petits dorment en fonction de leurs signes de fatigue ; les plus grands bénéficient d'un temps calme ou d'une sieste après le repas.

Nous veillons à créer un environnement **rassurant** et **adapté à chacun**.

La journée alterne entre **jeux libres** et **activités proposées**.

Les jeux libres permettent à l'enfant d'explorer, d'imaginer et de développer son autonomie. Des activités peuvent être proposées : ateliers créatifs, lectures, comptines, motricité, sorties au parc et au marché, gym...

Pour les plus grands, une séance de gymnastique est organisée les mardis et jeudis matin. Pour les moyens, une sortie au marché est organisée le mercredi matin.

En cas de question ou de difficulté, l'équipe reste disponible pour en parler.

7. L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

La crèche est dirigée par notre Responsable technique - Valérie -, diplômée d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE), qui assure la direction depuis plus de dix ans. Forte d'une solide expérience auprès des enfants.

L'équipe éducative se compose de :

- deux éducatrices de jeunes enfants (EJE) Valérie et Nathalie
- Trois auxiliaires de crèche - Saïda, Lydissia, Meghrig- dont la plupart sont en place depuis plus de quinze ans,
-

L'ancienneté de l'équipe au sein de la crèche permet d'assurer une continuité éducative et un environnement rassurant pour les enfants.

Une salariée - Malika- est dédiée à la remise en température des repas et à l'entretien des salles de change. Elle exerce également au sein de la crèche depuis plus de vingt ans, contribuant ainsi au bon fonctionnement quotidien de la structure.

8. LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La **communication** est au cœur du fonctionnement de notre crèche parentale.

Elle constitue un pilier essentiel de la **coéducation** et garantit un climat de **confiance** entre parents et professionnels. Notre objectif est d'assurer une continuité entre la maison et la crèche, dans **l'intérêt** de chaque **enfant**.

Les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments privilégiés **d'échange**.

Ils permettent :

- de transmettre les informations importantes concernant l'enfant (sommeil, repas, santé, émotions),
- de partager les temps forts de la journée,
- d'assurer une cohérence éducative entre la famille et l'équipe.

Ces échanges réguliers favorisent un accompagnement individualisé et rassurant.

Des réunions de parents, des assemblées générales et des temps festifs rythment l'année.

Ces moments permettent :

- d'échanger sur la vie de la crèche,
- de suivre les projets en cours,
- de participer aux décisions collectives,
- de maintenir un dialogue transparent entre toutes les familles.

Si nécessaire, des rendez-vous peuvent être proposés avec la Responsable technique ou un membre de l'équipe afin d'aborder plus précisément une question ou une situation particulière.

L'équipe reste **disponible** et à **l'écoute** des familles.

9. PARTICIPATION FINANCIÈRE

La participation financière des familles est calculée selon le **barème national** de la CAF.

Le tarif horaire dépend :

- Des revenus du foyer (année N-2)
- Du nombre d'enfants à charge

Revenu mensuel × taux d'effort CAF = tarif horaire

Un plancher et un plafond de ressources, fixés chaque année par la CAF, encadrent ce calcul. La facturation est mensualisée sur la base des heures réservées au contrat.

Des **ajustements** peuvent être effectués en cas de dépassement ou selon les conditions d'absence prévues au règlement. La facturation correspond aux heures réellement **effectuées**.

Les détails du calcul sont précisés dans le contrat d'accueil et peuvent être expliqués lors de l'entretien d'admission.

10. INSCRIPTION ET ADMISSION

L'admission à la crèche parentale se déroule en plusieurs étapes pour assurer que chaque famille comprenne le **fonctionnement** de la structure et que l'enfant soit accueilli dans les meilleures conditions :

1. Prise de contact avec le Vice-Président
2. Le premier entretien permet d'échanger sur les modalités d'admission, le rôle et l'implication attendus des parents au sein de la crèche.
3. Entretien avec la Responsable technique. ce deuxième entretien est consacré à l'enfant et à l'aspect pédagogique : suivi éducatif, besoins spécifiques et projet pédagogique de la crèche.
4. En parallèle des entretiens, les parents préparent un dossier à déposer à la mairie du 6^e arrondissement, comprenant tous les documents nécessaires pour la demande de place.
5. Après les deux entretiens, la candidature est étudiée et, si elle est retenue, soumise à la commission de Lyon 6 pour formaliser l'inscription.

11. CLOTURE

Depuis 1988, Cadet Bretelle est portée par l'énergie des familles et l'engagement des professionnels qui la font vivre au quotidien.

Plus qu'un lieu d'accueil, notre crèche est un espace de rencontre, de **coopération** et de **confiance**, où chaque enfant peut grandir à son rythme dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Choisir une crèche parentale, c'est faire le choix d'un **engagement partagé** et d'un projet construit ensemble. C'est participer à une aventure collective où chacun trouve sa place au service du **bien-être** des enfants.

Nous espérons que ce guide vous aura permis de mieux comprendre notre fonctionnement, nos valeurs et l'esprit qui nous anime.

Nous serions heureux de vous rencontrer, d'échanger avec vous et, peut-être, d'écrire ensemble la suite de cette belle histoire.



l'équipe cadet bretelle